

INTERPELLATION

Auteur AdG/LA, par Patricia Constantin
Objet Service des contributions: retard dans les taxations 2016 – quelles solutions pour éviter une telle situation
Date 14.05.2018
Numéro 1.0256

Le 9 avril dernier nous apprenions par voie de presse que 8% des contribuables valaisans n'avaient pas encore été taxés pour 2016.

Ce retard dans les taxations 2016 engendrent des répercussions financières pour certaines familles qui auraient droit aux subventions caisse-maladie et qui n'auraient pas encore pu en bénéficier. Elles auront déjà payer 5 mois complets de primes caisse-maladie ce qui peut représenter un trou important dans leur budget.

De plus, pour certains contribuables, le rattrapage d'impôts peut être conséquent.

Pour les contribuables non taxés et plus âgés, la complexité de la situation à ce jour est importante : pas reçu de décision 2016, reçu la déclaration 2017 à remplir et les tranches 2018 à payer. Il est à penser que certains d'eux ne s'y retrouvent plus ou en tout cas difficilement.

Pour terminer, les retards engendrés dans les taxations 2016 sont également un manque à gagner pour le canton et les communes.

Conclusion

Pour toutes ces raisons, le groupe ADG/LA souhaite connaître les éléments suivants :

- Combien de contribuables valaisans n'ont toujours pas été taxés à ce jour?
- Comment expliquer les différences importantes de taxations d'une commune à l'autre, certaines communes ayant déjà été taxées en totalité avant la fin de l'année?
- Quelles mesures le Conseil d'Etat envisage-t-il de mettre en place afin qu'une telle situation ne se reproduise plus?
- Le Conseil d'Etat pourrait-il envisager de se baser sur le système vaudois pour le traitement des taxations?